

Atelier :

Mettre en place des éco-délégués

- propositions de pistes d'actions concrètes et réalisables :

sensibilisation en amont par les délégués élèves, P.P. (heure de vie de classe), des médias (doc Demain?, conférences?)

modalité de mise en œuvre : soit par l'instance de représentation (CVC), soit par des élèves volontaires d'un même niveau.

⇒ élire au sein des volontaires 1 délégué invité au CA

- leviers mobilisables :

inscrire un créneau dans l'EDT des élèves (hebdomadaire ?)

à intégrer dans le service d'un ou plusieurs collègues (AP, sur le créneau "devoirs faits", etc.)

partir sur des projets concrets, par exemple de solidarité (pour faire adhérer des collégiens notamment)

faire adhérer les partenaires internes (CPE, prof doc) et externe (Schroll par ex)

construire un outil de communication à destination des enseignants, des élèves et des familles

- freins possibles et propositions pour les surmonter

convaincre la direction avec la possibilité de labellisation (E3D), de création d'outils de communication (utilisables lors de portes ouvertes)

convaincre les collègues en orientant vers des actions liées au développement durable (TP etc.)

Atelier :

S'inscrire dans la labellisation E3D

Propositions de pistes d'actions concrètes et réalisables :

Toutes les actions évoquées au cours de la journée : déchets, collectes, etc.

Leviers mobilisables :

- demander aux coordinateurs de matières
- état des lieux
- mobiliser les instances (conseil pédagogique, etc.)

Freins possibles et propositions pour les surmonter :

- démarches administratives
- tableau abstrait dans le dossier (volet technique, pédagogiques)
- difficultés à communiquer

Atelier : Coordonner une démarche

Propositions de pistes d'actions concrètes et réalisables :

- Mettre en place des éco-délégués pour permettre de valoriser les actions menées, pour proposer des actions, etc.
- Panneaux d'affichages, utilisation des téléviseurs, page entea, etc. pour informer des actions, etc.

Leviers mobilisables :

- Le chef d'établissement
- Les autres collègues, la vie scolaire, les professeurs principaux, les coordonnateurs de disciplines, les délégués-élèves (s'ils existent)
- Le conseil pédagogique
- Mettre en place des formations type FIL
- Site Internet (EDD, partenaires : Ariena, etc.), lettre EDD
- Partenaires du territoire (connus ou informations reçues par mail, etc.) proposant des projets, des actions, etc.
- Enseignants relais dans les structures culturelles du territoire
- Rencontre des coordonnateurs EDD à pérenniser

Freins possibles et propositions pour les surmonter :

- Problème de lisibilité voire problème de préjugés lié à la personne (et aux missions) qui coordonne la démarche EDD de l'établissement => **lettre de mission par le chef d'établissement**, présence au conseil pédagogique ? intervention lors de la journée de rentrée ? organigramme de l'établissement ?
- Etre capable de centraliser les actions en lien avec l'EDD => faire le point lors d'une réunion (début d'année, fin d'année ?), au conseil pédagogique
- Méconnaissance des programmes des autres matières => [site de Canopé Amiens](#)
- La peur que le projet/ l'action soit trop chronophage (empiète trop sur les programmes) => L'EDD est inscrite dans les programmes scolaires